



DOSSIER SPÉCIAL



41^e CONGRÈS FÉDÉRAL

MANDATEMENT

DÉLÉGUÉS GROUPÉS UFR



la
cgt
métallurgie

20 au 24

11

2017

41^e

congrès

CGT

**Des droits et
une industrie
de haut niveau**

D I J O N

PALAIS DES CONGRÈS

Actifs et retraités, préparons la réussite du 41^e congrès fédéral !

Chaque syndiqué(e) et délégué(e) au 41^e congrès de notre fédération, qui aura lieu du 20 au 24 novembre 2017 à Dijon, a une responsabilité importante pour la réussite de ce congrès. Le contexte politique général est déjà très difficile et complexe et nous avons besoin de l'engagement et l'avis de tous face aux enjeux qui nous sont posés.

Et concernant les retraités, il y a de réelles menaces pour notre avenir, mais déjà, regardons bien ce que nous vivons à ce jour, avec le blocage des retraites et pensions et cela depuis près de 5 ans. 2018 s'annonce difficile, sans compter l'annonce de l'augmentation de la CSG de 1.7 %.

Collectivement, nous devons enrichir le document préparatoire et cela à partir de nos revendications spécifiques, pour ce qui nous concerne, mais toujours en réflexion avec les actifs.

Les retraités participent à la construction du rapport de forces. Ces retraités sont nombreux dans les manifestations, même si nous devons et pouvons faire beaucoup plus. Les retraités, ce sont 10 500 FNI dans notre Fédération, c'est une force importante.

Au regard de la perte de 7 syndiqués sur 10 lors du passage à la retraite, nous voyons qu'il nous reste un espace important pour renforcer l'union fédérale des retraités (UFR). D'où la question essentielle posée sur la continuité syndicale qui concerne en premier lieu les actifs car le réservoir pour les retraités est avant tout constitué par les syndiqués actifs.

Le syndicalisme CGT retraité est trop méconnu, voire parfois inconnu ! Il y a une utilité du syndicalisme retraité, nous avons de réelles revendications. A la fin des années 70, avec une retraite à 65 ans, l'âge moyen de vie était de 67 ans. Aujourd'hui, l'espérance de vie est de 80 ans, avec une retraite à 62 ans. Plus de 30% de la population aura plus de 60 ans en 2040. Nous voyons bien, avec les politiques patronales et gouvernementales actuelles, qu'il y a vraiment nécessité d'organiser, structurer les retraités dans notre organisation pour développer les revendications et les luttes.

A ce jour plusieurs dates sont à retenir :

- Le 12 septembre journée d'action confédérale
- Le 28 septembre, journée d'action unitaire des 9 organisations syndicales de retraités
- Le 13 octobre, journée d'action fédérale avec manifestation à Paris

Alors préparons et travaillons, tous ensemble, à la réussite du 41^e congrès fédéral de la métallurgie !

Lucien GRIMAULT
Secrétaire Général de l'UFR Métallurgie

Désignation des délégués UFR

Modalités retenues par le Conseil National de l'UFR des 7 et 8 juin 2017



Avant tout, il est important de spécifier que pour l'UFR il n'y a que des mandats groupés. L'UFR métaux représente 12220 voix partagées sur nos 10 grandes régions. Le comité exécutif fédéral a retenu et voté une représentation de l'UFR avec 42 délégués dits groupés. Les délégués groupés porteront l'ensemble des voix de leur région.

Le Conseil National de l'UFR des 7 et 8 juin a modifié ce qui pouvait se faire auparavant :

Il est privilégié un travail de terrain au plus près de nos bases, dans le but que nos délégués UFR ne soient pas systématiquement membre du Conseil National de l'UFR. Ce travail, cette recherche de délégués doit se faire en lien avec nos structures telles que les USTM, et les responsables en territoire.

Dans nos propositions, nous devons aussi intégrer la préparation du congrès de l'UFR début 2019 et peut être travailler, réfléchir à la politique des cadres, à un renouvellement de ce nouveau Conseil National à l'issue de notre 12^e congrès de l'UFR. Il nous faut également travailler à une augmentation du nombre de syndiqué(e)s, dans l'ensemble de nos régions.

Il apparaît indispensable de travailler au rajeunissement et à la féminisation de notre délégation.

Les propositions de mandatement doivent être retournées à la Fédération d'ici fin août. Vous trouverez la fiche de renseignement à retourner complétée à la fin de ce dossier.

Le Conseil National de l'UFR des 13 et 14 septembre validera l'ensemble des délégués UFR désignés

Les membres du Conseil National de l'UFR ont donc la responsabilité du suivi et de l'impulsion de la recherche de délégués et la préparation de ce congrès chez les retraités.

Quelle prise en charge financière pour constituer la délégation dans de bonnes conditions ?

Depuis notre dernier congrès UFR à l'île de Ré, la décision a été prise par le Conseil National, à l'unanimité, de travailler à une mutualisation des finances. C'est dans ce sens que maintenant, à chaque congrès (confédéral, UCR, FTM et UFR métaux), il est demandé la participation d'un euro par syndiqué dans chaque base syndicale.

Dans le même temps, la Fédération s'engage à honorer les mandats UFR en cas de difficultés.

Travaillons aussi en bonne intelligence, avec nos camarades actifs où nous savons que certains syndicats peuvent venir en aide.

Denier point, nous préconisons que les délégués groupés UFR viennent avec leur région, leurs USTM, et que l'hébergement soit réglé par la structure. Les carnets repas seront pris en charge et remis aux délégués par l'UFR.





Répartition des délégués UFR au 41^{ème} congrès fédéral validée par le CN UFR

Région	Nombre de délégués
Rhône-Alpes	8 délégués
Ile-de-France	5 délégués
Pays de Loire	4 délégués
Nouvelle Aquitaine	4 délégués
Grand Est	4 délégués
Occitanie	3 délégués
Hauts de France	3 délégués
Normandie	2 délégués
Bourgogne/Franche Comte	2 délégués
Bretagne	2 délégués
PACA	1 délégué
Centre/Val de Loire	1 délégué

Connaissance du Délégué Groupé Retraité

Fiche à retourner à :
FTM-CGT « La vie syndicale » - CASE 433 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Nom de la section :

Le-la délégué(e) :

Nom : Prénom :

Adresse.....

.....

Code Postal Ville :

Tél Portable : e-mail :

Né(e) le Nationalité :

Sexe : M F

Profession d'origine

Ouvrier Employé Agent de maîtrise Technicien IC

Situation

Actif En préretraite Retraite

Année de syndicalisation :

Participation à un congrès fédéral pour la 1^{ère} fois ? Oui Non

Connaissance de la section syndicale retraité du-de la délégué(e)

Section d'entreprise : Ville..... Dpt.....

Section locale : Ville..... Dpt.....

Responsabilités :

à l'UL à l'UD/ à l'USR.....

à la Fédération/à l'UFR..... à la Confédération /à l'UCR.....

Formation syndicale

Accueil 1^{er} NIVEAU 2^e NIVEAU 3^e NIVEAU

Autre

Lectures

Je suis abonné(e) individuellement à : OPTIONS NVO ENSEMBLE VIE NOUVELLE

